

avril, mai, juin 2012

trimestriel du Centre
d'Information et
d'Éducation Populaire
du M. O. C. de Bruxelles

N° d'agrégation : P701101

n°80

EDITO

L'ISLAM, LA VILLE, LA SOCIÉTÉ ENJEUX POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE

Bernard VAN MEENEN
MOC Bruxelles

« Faut-il craindre la montée de l'Islam ? » C'était le titre accrocheur, et déjà révélateur en soi, de l'émission Questions à la Une, le 12 avril dernier. Dès le lendemain, on s'en souvient, l'émission provoquait une avalanche de réactions et de commentaires en sens divers, entrant en lutte dans l'arène médiatique. Ce seul fait attire évidemment l'attention : au sujet de l'islam, les médias et les passions — politiques, culturelles ou religieuses — forment un attelage tiré à hue et à dia.

On se demandera donc si ce « bruit médiatique » ne couvre pas d'autres voix qui, elles, peinent à se faire entendre. Et l'on se demandera aussi si ce même bruit ne sert pas d'alibi parfois fort pratique pour garder le silence sur des problèmes réels. Ces problèmes, justement, que l'éducation permanente ne peut pas laisser en friche, face aux enjeux actuels de l'émancipation et de la citoyenneté.

Et donc, comment apprendre à décoder la « surmédiatisation » de l'islam, et les stratégies qui y opèrent ? Qu'est-ce qui se joue dans la « mise en scène » des femmes musulmanes, par exemple à travers la question du foulard ? Le balancement entre la « sympathie » envers les musulman-e-s, et la « peur » de l'islam a-t-il une fonction politique ? Il existe à Bruxelles bien plus qu'un seul « monde musulman » : en quoi cela a-t-il transformé la ville, et le regard que l'on porte sur elle ? Quels rapports y a-t-il entre questions sociales et questions religieuses ?

Bien sûr, la liste n'est pas finie, l'on pourrait continuer le questionnement, et mesurer les larges dimensions du chantier ! Mais ce qui compte avant tout, c'est de commencer, et de mettre les questions sur le métier pour les travailler ensemble. Commencer, c'était bien notre objectif lors de la journée Inter-mouvements du MOC de Bruxelles, le 20 mars dernier, sur le thème : « Bruxelles et l'Islam : des mondes en mutation. Défis et opportunités pour la militance et l'éducation permanente ». Il s'agissait de mettre en lumière les questions et les interpellations que l'évolution des mondes musulmans bruxellois adresse à nos mouvements et organisations, sur les plans du genre, du travail,

de l'éducation permanente et du changement social. Ces différents plans ne sont pas isolés les uns des autres : au contraire, ils se recoupent, comme en témoigne, par exemple, la situation de femmes musulmanes dans les parcours d'alphabétisation, d'insertion socio-professionnelle et de recherche d'emploi. La dureté des luttes d'émancipation, questionnant à frais nouveaux ceux et celles qui sont convaincu-e-s d'être « déjà » émancipé-e-s, n'a que peu à voir avec les meilleures intentions interculturelles. Et c'est bien la raison pour laquelle un travail de clarification et de compréhension doit être entrepris, à contre-courant des évidences trafiquées et des amalgames, tout autant que du flou consensuel sur les « valeurs ».

Les ateliers de la journée Inter-mouvements l'ont nettement souligné : l'avenir d'un « vivre-ensemble » à Bruxelles passe par la création d'un maillage social, ce qui est fort différent d'un côtoiement multiculturel. Dans cette perspective, on se permettra de pointer ici deux enjeux importants. D'une part, il s'agit de déconstruire l'assimilation entre une classe sociale, une culture et une religion : ce n'est pas un hasard, en effet, si cette assimilation joue au détriment de la partie précarisée d'une classe sociale, visée tantôt par des revendications identitaires, tantôt par des stigmatisations au nom de ... l'esprit démocratique ! D'autre part, si l'on se donne la (re)constitution d'un maillage social comme priorité d'action en milieu bruxellois, alors le pari suivant vaut peut-être la peine : pour ne pas céder de terrain à « l'islamisation » des questions sociales, prendre raisonnablement en compte le facteur religieux, c'est-à-dire : devenir capable de le connaître, de l'analyser et de le comprendre, ce n'est ni une distraction, ni une perte de temps !

On ajoutera que le plus court chemin conduisant à plus de justice — de justice ? — dans les idées que chacun-e de nous se fait de l'autre, c'est d'être engagé dans un travail commun, à travers lequel peut se construire, petit à petit, le sens d'une action collective. Car c'est finalement celle-ci qui peut faire tomber les images de ce qu'on prend pour une société, alors que ce ne sont que les reflets d'intérêts puissants, qui nous dissocient les uns des autres.



ISLAM : UNE COMPOSANTE ACTUELLE DE LA VIE COLLECTIVE

Felice DASSETTO
Sociologue, professeur émérite à l'UCL

L'arrivée de travailleurs immigrés depuis les années 1960, venant de pays où l'islam est la religion majoritaire, comme le Maroc, la Turquie ou, plus récemment, provenant de la péninsule indienne ou d'Afrique sub-saharienne, a eu des conséquences importantes sur le plan du devenir de la culture et des idées. Par rapport aux migrations plus anciennes, des questions nouvelles et spécifiques se sont posées au sein des sociétés. Car parmi ces nouveaux habitants, à partir du milieu des années 1970, une partie a réactivé les références à l'islam. Elles ne s'étaient jamais éteintes ; les croyances populaires faisaient partie du quotidien. Mais quelque chose de nouveau s'est passé dans les sociétés musulmanes à partir de la décennie 1970. Ce monde s'anime d'un même enthousiasme religieux par un processus complexe entre l'offre d'organisations et d'instances multiples et la demande des populations, entre calculs politiques et attentes spirituelles, entre idéologies et utopies. Cet enthousiasme n'est pas seulement religieux, mais devient également politique et vise tant l'islamisation de la société que l'islamisation de l'État. Une « politisation » qui prendra des accents divers. Les uns optent pour une voie parlementaire, les autres pour une voie armée. Cette politisation marquera les années 1980 et suivantes. Et elle marque encore les mouvements actuels du Printemps arabe. L'avenir dira ce qu'il en adviendra, y compris pour les implications auprès des musulmans européens. Les musulmans belges et européens sont peu affectés par le radicalisme politique, sauf auprès de quelques noyaux limités, réprimés par les autorités judiciaires et policières de l'État. Mais les échos d'un « islam politique » trouvent des résonances en Belgique et en Europe. Et surtout l'image de cet islam radical a marqué de son empreinte le regard que les non musulmans portent sur les musulmans. Il importe de ne pas confondre : une demande religieuse ne signifie pas automatiquement projet politique.

Demande de rite, de morale, d'identité

Les musulmans belges et européens ont été avant tout demandeurs de rite, de morale et d'identité. Les axes du développement religieux pendant ces plus de 40 années de présence musulmane ont été : le développement de lieux de culte pour la prière et la prédication, qui sont aussi des lieux de socialisation des jeunes via le Coran et la langue arabe, langue du Coran ; le développement de conduites cohérentes avec

la morale musulmane, ou plus exactement, en majorité, la morale selon l'interprétation et parfois les injonctions des Frères musulmans et des Salafistes (mais la sagesse pratique des croyants s'arrange souvent avec ces injonctions). Quelques rares figures, comme l'imam de Bordeaux Tareq Oubrou, affirment une toute autre vision de la morale, respectueuse des principes, mais qui s'adapte au contexte social. La communauté musulmane est fort tiraillée par des injonctions morales diverses. Elle donne parfois l'impression de tenir des propos contradictoires et de ne plus savoir bien quoi penser. Les musulmans ont aussi une demande d'identité. Tout d'abord une fierté d'être musulmans. C'est Tariq Ramadan qui a dit haut



«Bruxelles et l'Islam : des mondes en mutation» Journée intermouvment - CIEP Bruxelles- 20/03/2012

et fort aux jeunes générations, à partir des années 1990 : « Soyez fier d'être musulmans européens ». Ces propos, dans le contexte de chômage persistant, ont permis à des musulmans et surtout à des jeunes, de s'accrocher à quelque chose. Cette affirmation

identitaire a croisé celle des « black », « beur », « indigènes de la république ». Parfois, elle s'est exaspérée, elle est devenue totalisante, elle est devenue un refuge. Parfois elle prend des tons réactifs ; elle se forge avant tout « contre » (l'Occident, les blancs...). Elle risque de tomber dans un « identitarisme » aux teintes exclusives et qui ne donne pas trop de perspectives. Cette affirmation identitaire que l'on rencontre parmi les musulmans belges, bruxellois, européens, est indissociable de ce qui se passe dans le monde musulman en termes culturels mais aussi géopolitiques. Il existe bien une géopolitique de la puissance musulmane (et donc de l'identité), dont l'Arabie saoudite ou la Turquie contemporaine sont des vecteurs. Certes, les musulmans belges, bruxellois, sont bien loin de ces jeux diplomatiques mais ils en sont aussi les instruments et les justifications. Dans les années 1970, lorsque la Ligue islamique mondiale (saoudienne) a négocié avec l'État belge l'implantation du Centre islamique et culturel de Belgique au Cinquantenaire – centre qui est devenu le diffuseur du salafisme en Belgique –, elle le faisait dans cette visée géopolitique.

On ne se rend pas encore assez compte de ce que signifie du point de vue historique la présence de plus de 15 millions de musulmans en Europe, une présence souvent dense dans des villes, comme à Bruxelles. C'est l'un des grands événements de rencontre de civilisations du XX^e siècle. Monde musulman et Occident, pendant 14 siècles, ont vécu dans les affrontements réciproques. Maintenant, pacifiquement, les musulmans (religieux et non) deviennent « occidentaux », des Occidentaux deviennent musulmans (religieux) et l'Occident devient aussi un espace musulman. C'est une nouveauté historique, pour tout le monde. Les ajustements sont lents. Mais en même temps se construisent aussi des échanges, des contacts.

Du constat aux implications

Le constat est donc là : une partie des musulmans européens et belges a construit par un élan extraordinaire une réalité sociale et identitaire religieuse et elle formule des demandes sociales. Cet islam vécu, pensé, organisé, qu'il le veuille ou pas, est en tension entre l'ici et les dynamiques du monde musulman. Cet élan est traversé par des visions bien contrastées de l'islam, allant du mysticisme des soufis à la vision politique des Frères musulmans, du statu quo conservateur, poussiéreux, bureaucratisé des islams étatiques aux radicalismes politiques, de la rigidification littéraliste des salafistes à une vision teintée de postmodernisme ou à une vision réformatrice, d'une vision privée à un identitarisme exacerbé. Ces différences frôlent à certains moments la cacophonie, et il est frappant qu'une même personne semble parfois tenir tous ces discours en même temps, comme si les repères manquaient pour en formuler l'un plutôt que l'autre.

Ces trente dernières années ont été une phase d'implantation pragmatique de l'islam, attirant le regard étonné, fasciné ou inquiet de la part des non musulmans. Les bruxellois (tout comme les belges) non musulmans et musulmans se trouvent devant le défi de se confronter à ces réalités nouvelles. Et pour des mouvements d'éducation permanente, le défi est majeur. Voici quelques perspectives personnelles, formulées suite à la journée Inter mouvements du 20 mars dernier :

- Je pense que les mouvements (et les politiques publiques) doivent davantage ouvrir leurs portes et avoir des relations avec les musulmans croyants, en tant qu'individus ou organisés. Pas mal de mouvements étaient gênés par cette dimension religieuse. Beaucoup ont enrobé la question autour de la « culture » musulmane. C'est jouer un peu l'attitude de l'autruche embarrassée. Il s'agit, certes, de citoyens, de jeunes, de femmes, de travailleurs comme tout un chacun. Mais le fait est qu'une partie des musulmans aujourd'hui (on ne sait pas ce qu'il en sera demain), sont porteurs et porteuses de demandes religieuses dans les espaces publics. C'est un fait. Ou bien on l'ignore et on amène ces personnes à s'organiser et vivre à part. Ou bien on en tient compte. On est devant le défi nouveau de penser un vivre ensemble avec des citoyens qui n'acceptent pas, comme d'autres citoyens, de mettre leur identité religieuse uniquement dans la sphère privée ou communautaire. Et, de ce fait, ils bousculent les statu quo institutionnels et les évidences.
- Prendre en compte veut dire disponibilité à écouter. A ce point de vue, des mouvements d'éducation permanente sont des lieux idéaux. Et la journée a montré cela. Mais il y a des aspects à ajouter. D'abord l'écoute doit éviter les attitudes défensives et être totalement réciproque. Et à l'écoute devrait suivre le débat et l'interpellation critique (sinon chacun reste dans son coin). Pour cette dernière, une connaissance approfondie importe, celle des fondements sociopolitiques belges et européens
- Il ne suffit pas de faire référence à l'un ou l'autre texte, en même temps que celle des structures de pensée et des réalités religieuses musulmanes organisées. Un mouvement d'éducation permanente peut avoir un rôle majeur à cet égard.
- Ce débat devra en même temps voir plus loin que les événements et les « problèmes ». L'urgence de résoudre des problèmes dans l'immédiat ou se limiter à être en résonance par rapport à la médiatisation, empêche souvent de voir un horizon plus fondamental.





- Pour tout le monde, il importera d'avoir la capacité de discussion critique quant aux évidences propres. Les musulmans devront interroger plus ce qui leur apparaît aujourd'hui comme des vérités absolues ou des préceptes nécessaires de leur foi. Souvent ces vérités, ces préceptes et obligations, sont les formulations de l'un ou l'autre courant de l'islam (Tabligh, salafiste, Frères musulmans). Et de toute manière ils devront penser plus le sens de ces vérités et de ces préceptes dans leur vie de croyants musulmans en Europe. Les non musulmans de leur côté devront aussi interroger leurs évidences, les « valeurs » qui fondent leurs sociétés et qui leur semblent des absolus.
- Personne n'a la recette toute faite pour l'avenir. C'est une recherche conjointe. Ceci ne veut pas dire tomber dans un relativisme culturel de type postmoderne. Tout n'est pas équivalent. C'est ce travail de recherche en commun que j'ai appelé une « co-inclusion réciproque, car aujourd'hui, dans le monde pluriel et globalisé, nous ne pouvons plus vivre avec des identités et des vérité construites à la manière du XIX^e ou du XX^e siècle, comme des certitudes et des vérités absolues à partir desquelles chacun affirme sa vérité, et son identité close, souvent contre les autres.

Le défi sera celui de trouver les bases d'un nouvel universalisme, des valeurs « universelles », communes et partagées. C'est une perspective à réfléchir. Car il s'agit de sortir d'un double écueil : celui d'un pluralisme culturel et identitaire aux teintes postmodernistes, ou aboutissant à un « identitarisme » ; et celui d'un universalisme éternel, celui des religions et celui des philosophies laïques des XIX^e et XX^e siècles. Mais en même temps, il faudra tenir compte des deux dimensions : la valeur du pluralisme et la valeur de l'universalisme, indispensables au vivre ensemble. Il s'agira donc de penser un universalisme qui n'est pas un état définitif, mais un processus ouvert car le changement, la mondialisation, la rencontre constante de civilisations amènent à la nécessité de ce renouvellement de la pensée.



ACTEURS SOCIAUX AVANT TOUT !

*Kaoutar Boustani
Permanente Jeunes-CSC Bruxelles*

Le 20 mars 2012, le Mouvement Ouvrier Chrétien de Bruxelles a organisé sa journée Inter-mouvements autour du thème « Bruxelles et l'Islam : des mondes en mutation. Défis et opportunités pour la militance et l'éducation permanente ». Il s'agit là d'une manière bien intelligente et constructive de parler d'un sujet très présent non seulement dans les sphères médiatique et politique, et donc dans la société, mais surtout, c'est un thème très marqué par la polémique.

En tant que permanente Jeunes CSC, je parlerai ici des réalités dont j'ai connaissance, notamment à travers mon expérience personnelle mais surtout professionnelle.

Avant de développer, je souhaite préciser le sens de quelques termes que je vais utiliser ci-dessous, et ce afin d'être comprise au mieux.

Je définis comme musulmanes les personnes qui sont considérées comme telles par la société dominante. Elles sont musulmanes pratiquantes, ou pratiquement musulmanes, ou pas du tout musulmanes dans la pratique.

Je définis la société dominante comme la partie de la société qui produit – et impose – les normes sociales. C'est elle qui, par exemple, se donne le droit de définir ou non les minorités et de qualifier ou non leurs pratiques dans notre société, comme c'est le cas pour les musulmans précités.

Il est d'ailleurs interpellant de constater qu'alors qu'une partie de la population est systématiquement renvoyée à un caractère religieux par la société dominante en étant qualifiée de « communauté musulmane », l'auto-identification à l'islam d'une partie de cette communauté – puisqu'en réalité elle n'est pas entièrement musulmane – inspire la crainte, ce qui constitue un paradoxe fort impressionnant !

Pour tenter d'ouvrir une brèche à la réflexion que le sujet peut susciter, je vais mettre en lumière quelques points de vue sur des situations que je connais ou que j'ai connues de manière subjective, mais surtout critique par rapport au discours dominant sur les musulmans et leur participation dans notre société.

Des musulmans en action : actions islamiques ou catégorie sociale en action ?

En m'exprimant devant les participants à la journée, j'étais habillée d'une tunique verte et d'un foulard vert. Le fait que je me sois habillée en vert ce jour-là veut-il exprimer une revendication d'appartenance au mouvement syndical CSC pour lequel je travaille

et dont la couleur est le vert ? Ou est-ce plutôt l'affirmation de mon identité religieuse, puisque le vert est la couleur de l'islam ? Ou alors est-ce simplement l'expression de ma coquetterie ? Il n'y a pas de réponse à cette question. Chacun se fera une réponse selon sa propre vision et son analyse des choses, avec l'influence non négligeable venant de l'environnement médiatique et politique de chacun.



Mosquée de Saint-Josse

Lorsque des ouvrières de chez Léonidas participent à une manifestation de grève pour protester contre leurs conditions de travail, elles ont beau apparaître sur les photos avec leur foulard pour une majorité d'entre elles, cela n'en fait en rien une action islamique. En effet, la tenue vestimentaire de ces femmes n'enlève strictement rien à la force ou au rapport de forces que celles-ci établissent pour être entendues. Car en effet, ce qui les a poussées à se retrouver là, ce sont les conditions dans lesquelles ces femmes vivent en tant que travailleuses, en tant que mères de familles, en tant que mères seules, etc.





De même, quand je travaille avec les jeunes Bruxellois, ceux-ci peuvent être d'origine arabo-musulmane, je n'ai jamais eu affaire de leur part à des revendications religieuses, ni même d'ordre ethnico-nationaliste. Il s'agit uniquement de revendications d'ordre social, de demande d'accès à l'emploi, d'égalité de traitement avec tous les jeunes et du droit à la vie digne en tant que jeunes travailleurs. Dans le même registre, les délégués syndicaux musulmans (tels que définis en première partie) sont-ils des partenaires de travail sur les revendications sociales et sociétales avant tout, ou sont-ils des élus musulmans parce que musulmans et malgré eux ?

Ne gagnerons-nous donc pas à prendre les revendications comme elles se présentent, c'est-à-dire avec leur caractère social relatif à la vie sur le terrain, plutôt que de tenter d'islamiser toutes les approches sous prétexte que leurs producteurs et/ou acteurs sont musulmans ?

Le champ d'action sociale et politique accordé aux musulmans

Il est très rare que la télévision montre une personne visiblement musulmane interviewée sur le prix de la tomate ou sur les mesures d'austérité. Par contre, sur des sujets polémiques, le cas est beaucoup plus fréquent. Et par ailleurs, on reproche souvent aux musulmans de ne pas s'exprimer sur des questions d'ordre social plus générales. Il serait opportun dans ce cas de mener une analyse de la manière dont le problème est traité dans la littérature universitaire ou dans les médias : lorsque des jeunes filles s'organisent pour militer contre une interdiction qui leur est faite de se présenter à l'école habillées d'un foulard, on leur reproche de ne militer que sur des questions communautaires, voire même de ne s'exprimer que poussées par la manipulation d'autres. Mais lorsque ces mêmes jeunes filles discutent sur la question de la discrimination dans un contexte de crise et de « bouc-émissairi-

sation », on leur reproche alors de balayer d'un revers de la main la question intra-musulmane sur le sens de la construction d'une pratique religieuse.



Cimetiere musulman Bobigny France.

Ce type de situation est vécu par les musulmans comme une infantilisation. En effet, on les estime incapables de produire une réflexion d'ordre sociopolitique sur leur catégorisation, et de ce fait, l'on rend caduque l'émancipation qui leur permet de parler en leur nom et pour eux-mêmes, les rendant ainsi éternellement dépendants de la bénédiction de la société dominante. Il est d'ailleurs assez frustrant de remarquer à quel point les termes des débats définis par les musulmans eux-mêmes, dans leurs propres interventions et le cadre d'action qu'ils se posent eux-mêmes, sont difficilement acceptés de la part de la société dominante. On peut illustrer cela par l'exemple des multiples colloques, séminaires et conférences sur les musulmans (je rappelle la définition ci-dessus) qui sont

organisés dans différents cadres, où ces derniers sont toujours invités comme public mais presque jamais comme intervenants. Et je ne parlerai même pas des débats, colloques, conférences, etc., sur des sujets autres que sur les musulmans ou sur l'Islam.

Il semble évident que le dialogue et les débats sont fondamentaux pour le mieux vivre ensemble de toutes les composantes d'une société. Par contre, qu'il faille entendre et tenir compte de la façon dont ces composantes se définissent elles-mêmes dans la société et analysent celle-ci, voilà qui paraît nettement moins évident.

Les musulmans dans le contexte international

Il suffit de prononcer les mots « islam » et « international » pour entendre défilier dans l'air les sujets du terrorisme international, des conflits interreligieux, des guerres contre le terrorisme, des dictatures religieuses, etc.

Lorsqu'on pose la question de savoir quel pourcentage des attentats commis en Europe entre 2001 et 2009 sont des attentats terroristes islamistes, les réponses données se trouvent entre 10 et 70%. En réalité, 0,04% des attentats commis en Europe entre 2001 et 2009 étaient des attentats terroristes islamistes, soit 1 sur 269 : l'attentat de Madrid en 2007. Pourtant, la peur des attentats islamistes est plus que présente dans l'esprit des gens. Par ailleurs, l'on demande systématiquement aux musulmans de se justifier et/ou de condamner les attentats ayant été revendiqués comme islamistes, ou même des actes ou paroles pas forcément terroristes commis ou tenus très loin de chez nous. Pour quelle raison les musulmans devraient-ils se justifier d'un acte commis par des personnes avec lesquelles ils n'ont aucun lien, alors qu'il aurait été inconcevable de demander à tous les chrétiens ou à tous les européens de se justifier et/ou de s'excuser pour le massacre commis par Anders Breivik au Danemark ? S'excuser ou se justifier pour de tels actes serait en réalité faire exister un lien fantasmé entre les musulmans et les islamistes, c'est la raison pour laquelle la plupart des musulmans refusent de rentrer dans ce jeu très stigmatisant.

Par ailleurs, l'organisation des groupes salafistes est très souvent montrée du doigt, autant par les médias que par les politiques ou encore les intellectuels, comme étant un mouvement influent, particulièrement sur les jeunes, et pouvant représenter un danger pour la démocratie. Pourtant, l'Arabie Saoudite, l'un des régimes les plus rétrogrades du monde et que je qualifie comme le ministère mondial du salafisme, se trouve être le meilleur allié de l'Europe et des Etats-Unis. Les relations entre ces pays occidentaux et l'Arabie Saoudite ne sont jamais remises en question par ces mêmes médias, politiques et intellectuels ! Dès lors, pourquoi des groupuscules religieux très minoritaires sont-ils tellement critiqués, alors que leurs principaux pourvoyeurs, en outre très influents dans le monde, ne sont jamais mis à mal ?

Ces phénomènes sont vécus comme de véritables violences puisqu'ils relèvent d'une certaine hypocrisie de la part de nos autorités politiques : l'on attaque les socio-économiquement défavorisés sous prétexte de leurs pratiques religieuses, pendant que d'autres, riches aux pratiques affichées comme religieuses rétrogrades et condamnables, sont choyés par intérêt économique.

Islamophobie ou victimisation ?

La question se pose aujourd'hui : y a-t-il ou n'y a-t-il pas le développement d'un discours islamophobe ?

Faut-il attendre de la société dominante qu'elle reconnaisse la discrimination dont une minorité est victime pour que cette dernière réagisse contre ces discriminations ? Bien évidemment que non ! Les mouvements féministes n'ont pas attendu de la société dominante machiste qu'elle se reconnaisse comme telle pour se créer et s'organiser pour la défense des femmes et de leurs droits. Ainsi, certains intellectuels ont beau considérer l'islamophobie comme étant un discours victimaire, les musulmans se sentent bel et bien vivre dans une société qui joue du discours islamophobe et qui a décidé de faire des musulmans les bouc-émissaires de la crise. Il n'est donc pas étonnant de voir se former des groupes communautaires pour contrer les attaques islamophobes, qu'ils soient musulmans pratiquants, pratiquement musulmans ou pas musulmans du tout dans la pratique. Car dans ces cas là, la différence ne se fait pas. Ce qui compte, c'est de trouver des coupables pour la crise.

Pour conclure, la sur-médiatisation de la question de l'Islam et des musulmans, ainsi que le traitement souvent malveillant du sujet, font qu'un certain malaise s'installe chez nous et entre nous. Peut être pour mieux nous diviser...

Aux mouvements sociaux de bien ouvrir les yeux sur ces faits et de faire en sorte que les luttes sociales restent sociales : qu'elles soient ainsi renforcées dans ce contexte de crise par tous ceux et celles qui aspirent à une société meilleure, peu importe les origines ethniques, culturelles ou culturelles de chacun-e, afin de bien lire l'aspect fondamentalement social, sociétal et non moins crucial de l'ensemble des revendications portées par les citoyens, plutôt que de supposées demandes religieuses. Il en va de notre futur et du futur de nos mouvements.



FEMMES IMMIGRÉES EN BELGIQUE : LES ENJEUX POUR LE MOUVEMENT DES FEMMES¹

Nouria OUALI
Sociologue, professeure à l'ULB

Après plus de soixante ans d'histoire migratoire en Belgique de l'après-guerre, les profils, les questions et les enjeux relatifs aux femmes immigrées ont connu de profondes transformations. Les femmes italiennes, espagnoles et grecques des premières vagues ouvrières ont fait place aux femmes maghrébines (Maroc, Tunisie, Algérie), turques et yougoslaves et ont acquis, entre-temps, le statut de citoyennes européennes à part entière. Le binôme « Femmes immigrées² » est devenu synonyme de femmes marocaines et turques, et les questions liées à leur condition féminine se sont progressivement réduites à la dimension culturelle ; la culture musulmane devenant l'argument explicatif des inégalités les touchant y compris pour leurs descendantes (désormais trois générations) nées sur le territoire belge. À partir du début des années 1990, les domestiques « clandestines », les travailleuses du sexe et les détenues des centres fermés ont remplacé l'image rassurante des mères de familles venues soutenir leur époux mineur ou ouvrier de la sidérurgie offrant le confort et la sécurité d'une famille. Ces femmes « victimes » mais « indésirables » sont, comme l'ensemble de l'immigration, criminalisées depuis la fermeture des frontières en 1974 et la montée des partis politiques d'extrême droite, à la fin des années 1980.

Le combat des femmes immigrées et leurs descendantes n'est pas si différent de celui poursuivi par l'ensemble des femmes. Un des véritables défis de leur lutte est précisément de montrer le caractère universel de l'oppression qu'elles subissent à travers le patriarcat. Dans un contexte où tout contribue à distinguer, opposer et hiérarchiser les groupes sur une base sociale (classe) ou culturelle (religion, langue), un des enjeux majeurs est de savoir comment mieux faire apparaître les traits communs à la condition féminine et faire converger les luttes contre les inégalités que subissent encore de nombreuses femmes dans nos sociétés.

Les immigrées ne sont pas véritablement structurées en mouvement de femmes. Elles sont plutôt présentes soit comme membres individuels dans des associations de femmes, soit, le plus souvent, comme consommatrices des services proposés par le mouvement associatif en général et féminin en particulier (alphabétisation, activités socioculturelles, insertion professionnelle etc.) qui leur offre un espace spécifique leur permettant de se soustraire provisoirement au contrôle masculin (Cherradi, 2004). Plus récemment, elles ont créé des associations de femmes (musulmanes par exemple) pour mieux accueillir leurs besoins

identitaires trop souvent niés ou dénigrés dans les autres associations qui leur imposent un conformisme culturel au nom des objectifs d'émancipation pour lesquels elles agissent. Le présent article propose d'identifier aux niveaux politique, scientifique et associatif³ les enjeux essentiels du combat féministe moderne, c'est-à-dire celui qui se doit d'intégrer la complexité des problématiques féminines de nos sociétés composites pour sortir d'un ethnocentrisme réducteur et dépassé. Certes, les dimensions identitaire et culturelle distinguent les groupes et les individus, mais elles ne doivent cependant pas masquer les véritables problèmes posés (Bourdieu, 2004) et nous tromper sur l'origine des systèmes de hiérarchisation et de domination producteurs des inégalités. La réduction des inégalités à ces deux dimensions à travers l'instrumentalisation de la condition des femmes immigrées de culture musulmane en Belgique et en Europe a transformé les questions sociales en questions religieuses et a trop souvent permis d'occulter les rapports sociaux de sexe et ethnique qui fondent ces inégalités.

Des mesures politiques pour l'émancipation

Si les femmes immigrées restent largement absentes de l'histoire de la Belgique, de l'histoire de l'immigration et de l'histoire des femmes, l'invisibilité qui les a confinées dans l'espace domestique pendant des décennies n'est cependant plus tout à fait à l'ordre du jour. Nous sommes désormais confrontés à une double logique : d'un côté, l'exposition systématique de certains groupes de femmes immigrées et leurs descendantes et, de l'autre, l'invisibilisation constante d'autres groupes de migrantes.

La première logique s'incarne dans une hyper médiatisation des femmes et des jeunes filles musulmanes, notamment à travers la question du voile ou des mariages forcés⁴. Elle participe d'une construction sociale de figures féminines caricaturales (Ouali, 1995) qui les enferment et les stigmatisent. Cette médiatisation ne correspond aucunement à leur « banalisation » dans notre société qui traduirait leur appartenance à part entière à la communauté nationale. Elle a une portée idéologique et politique visant la stigmatisation d'un groupe entier à travers la construction d'une image de femmes victimes d'un système de domination qui n'existerait plus que chez les musulmans (Guénif-Souilamas, 2006). L'enjeu pour le mouvement des femmes est la déconstruction de ces catégories essentialisées et stigmatisantes - qui produisent des effets concrets dans leur vie quotidienne, notamment en matière de recrutement - et l'identification des obstacles à leur

¹ Texte disponible en format PDF à l'adresse : <http://www.faml.be/index.php/dossier-societe/item/49-femmes-immigre-es-en-belgique-les-enjeux-pour-le-mouvement-des-femmes>

² Dans cet article, le vocable « femmes immigrées » fera référence aux migrantes et à leurs descendantes non originaires des pays de l'Union européenne.

³ Ils sont certainement plus nombreux (comme notamment le niveau médiatique), mais nous nous limiterons à ces trois-là.

⁴ On peut aussi y ajouter l'« exotisation » de la violence intrafamiliale et conjugale qui participe de la même logique.



nouvelle approche théorique. Elle vise à montrer que le genre, la race et la classe interagissent non pas de manière spécifique et cumulée mais comme système de domination à part entière ayant des effets en termes « *d'accès au pouvoir et aux privilèges, de relations sociales, de construction des significations et des formes des cadres de l'expérience quotidienne* » (Cotter & al., 1999).

En Europe, les rapports sociaux de sexe et de classe ont bien été analysés, mais les relations de pouvoir entre autochtones et immigrés des deux sexes ont longtemps été occultés. Du coup, l'altérité incarnée par les femmes noires, migrantes ou issues de l'immigration et la prise de conscience des transformations que leur présence ont produit sur les sociétés et les luttes féministes a été différée (Goldberg, 1996). Gabrielle Griffin (1999) identifie trois principales raisons qui ont retardé la prise en compte de la race ou de l'ethnicité dans les études femmes en Europe : le passé colonial, l'holocauste et le sexisme. Pour elle, la culpabilité et le silence autour du colonialisme et du génocide des Juifs ont rendu impossible l'approche sereine du racisme dans les sociétés européennes. Par ailleurs, le sexisme et l'invisibilité des femmes dans l'histoire et dans les sociétés ont aussi placé dans l'ombre les femmes noires et celles des minorités ethniques. Elle remarque également que le racisme était perçu comme une spécificité de la société américaine intimement lié à l'histoire de l'esclavage et tout simplement réduit aux rapports Noirs-Blancs aux USA. Le racisme, ainsi mis à distance, était traité comme un phénomène extérieur à soi, à sa propre société et à son histoire.

Les travaux de la sociologue féministe française, Christine Delphy, sur la théorie de la domination (Delphy, 2001) rejoignent l'approche des « intersectionnalistes ». Cette théorie postule que le genre comme la race sont des constructions sociales qui non seulement structurent les identités individuelles mais fournissent aussi les principes organisateurs de notre système social. Ces catégories ont pour fonction de produire et de maintenir les hiérarchies sociales et de justifier ainsi les inégalités (Delphy, 2001). L'interpénétration des systèmes de genre, de race et de classe constitue une « matrice de domination » (Collins, 1999 ; Crenshaw, 2005) à part entière qui produit des effets différenciés sur les femmes appartenant à ces groupes car elle touche aussi bien les relations interpersonnelles que l'organisation socio-économique ou les systèmes juridique et politique. Cette perspective permet ainsi de mettre en exergue les manières dont les « privilèges » et les « handicaps » sociaux sont inter reliés. La théorie de la domination exige, en outre, la critique des catégories créées pour désigner et classer les individus et les groupes dans nos sociétés. Celles-ci ont d'abord le défaut d'essentialiser les groupes (femmes, noir-es, immigré-es, musulman-es) c'est-à-

dire de les renvoyer à une nature immuable qui leur attribue des caractéristiques intrinsèques et invariables dans le temps (faibles, paresseux, ignorants, etc.). Or ces catégories sont des constructions sociales qui évoluent selon les contextes sociaux et historiques. Ensuite, ces catégories enferment les individus dans des identités « altérisées » (Dorlin, 2005) ce qui signifie, par exemple, qu'une fille d'immigré turc de la quatrième génération restera toujours une Turque (avec toutes les représentations sociales négatives que cette catégorie charrie) malgré son assimilation dans la société d'accueil. Enfin, ces catégories opposent et mettent en concurrence les groupes et les individus dans les différentes politiques sociales, et dissimulent ainsi la logique des systèmes qui produisent l'ensemble des inégalités dans notre société.

L'enjeu pour les chercheur-es est de créer de nouveaux outils conceptuels et d'analyse permettant de dépasser ces catégories essentialisantes afin de mieux appréhender les fonctionnements communs aux différents systèmes d'oppression. L'analyse scientifique des inégalités et des discriminations doit nous aider à comprendre ce qu'il y a de commun (patriarcat) et de spécifique (racisme) dans la condition des femmes immigrées.

La méthode d'analyse comprend trois étapes : d'abord, comprendre les logiques sociales et politiques qui produisent les inégalités. Ensuite mettre en évidence les systèmes explicatifs et les bénéfices tirés par les groupes. Enfin changer de paradigme : le système explicatif dominant jusqu'au XXe siècle qui attribuait à une « nature humaine » l'origine des inégalités ne peut plus fonctionner aujourd'hui. La production des hiérarchies et des inégalités sont le produit de nos sociétés et de nos choix politiques. Dès lors, ce qui a été fait peut être défait par d'autres choix politiques. Les changements sociaux redeviennent possibles alors que la prétendue « nature » des inégalités nous met face à l'immuabilité du politique et du social.

Une exigence d'égalité

Une des demandes souvent exprimée par les femmes immigrées et leurs descendantes est l'exigence de respect et d'égalité notamment de la part des membres du mouvement associatif féminin. Il s'agit non seulement de bénéficier d'une meilleure écoute face à leurs besoins, mais aussi de modifier les relations infantilisantes et maternalistes encore trop souvent établies avec ce public. Une étude récente sur une association d'alphabétisation de femmes immigrées illustre à souhait ce type d'attitudes de la part des formatrices et de la direction qui contredisent systématiquement leur discours et objectifs d'émancipation qu'elles ne cessent de mettre en avant. Ces attitudes se manifestaient par une déresponsabilisation des femmes, l'injonction à adopter des comportements radicaux à l'égard du mari ou l'imposition d'une certaine vision de l'émancipation qui

excluait notamment toute possibilité de discussion des expressions identitaires et religieuses au nom de la laïcité (le voile et la pratique de la prière dans l'espace associatif) (Lebrun, 2007).

L'incapacité à entendre l'autre dans ses besoins et ses désirs est un signe patent de relations inégalitaires et non démocratiques. L'obligation de choisir ou de renier une partie de soi ou de sa famille qui n'aurait jamais été exigée d'une féministe « autochtone » (Delphy, 2006), les multiples prescriptions comportementales, le déni de leur capacité à penser par elles-mêmes constituent des dérapages fréquents du monde associatif agissant, pourtant, dans un but d'émancipation des femmes immigrées. Ces dernières d'ailleurs ne sont pas dupes et sont conscientes de ces travers : les plus âgées moquent ces attitudes sans nécessairement réagir de crainte quand même de perdre le bénéfice de leur participation aux activités. Les plus jeunes sont davantage critiques estimant qu'elles ne sont pas suffisamment respectées et ni considérées comme des égales.

L'usage de poncifs comme l'opposition tradition-modernité pour classer abusivement les femmes immigrées musulmanes a pour effet de les dévaloriser et d'essentialiser leur culture et leur religion responsables de leurs « archaïsmes ». Il s'agit par ailleurs de catégories imaginaires et immuables qui ne disent rien du monde réel et constituent une parfaite négation des processus d'intégration et de laïcisation⁵ que les études sociologiques et démographiques ont observés en Belgique et dans d'autres pays européens. Ces analyses témoignent d'évolutions majeures tant sur le plan de la famille que des us et coutumes (mariages, alliances, comportements sexuels etc.) (Lestaeghe, 1997 et 2000), et montrent le rapprochement des comportements des descendantes d'immigrées et des femmes « autochtones » de même génération (recul de l'âge du mariage, l'âge à la première naissance ou les taux de natalité ou les modes de constitution des couples et des familles avec le développement de mariages mixtes, homosexuels, et des familles monoparentales). Ces changements opérés en, à peine, une génération résultent des effets cumulés de la scolarisation, des méthodes contraceptives et de l'accès des femmes à l'emploi.

⁵ Cette laïcisation peut paraître quelque peu paradoxale au regard d'une revendication et d'une expression identitaires qui se font plus fortes dans la société. L'hypothèse du repli communautaire souvent avancée pour expliquer ces phénomènes, n'est pas vérifiée. Le repli signifie revenir dans des espaces spécifiques et privés où l'on vit entre soi. Or, l'expression identitaire semble, au contraire, être le signe d'un ancrage dans la société, pour laquelle les individus et les groupes revendiquent leur appartenance mais avec leur spécificité culturelle et religieuse, comme l'autorisent le droit et les institutions de la société belge.

Ce qui se joue sur le terrain de l'associatif c'est à la fois la place des identités mais aussi la définition d'une notion telle que communauté (au sens anglo-saxon de *Community* sans que celle-ci soit négativement assimilée à communautarisme), la déconstruction des principes d'égalité, d'émancipation et de démocratie et l'analyse de leur mise en pratique dans leur rapport avec les publics de femmes concernés. Analyse qui sera d'ailleurs très profitable à l'ensemble des groupes dominés qui fréquentent les associations.

L'émancipation consiste avant tout à donner les moyens aux femmes (et aux hommes), quelle que soit leur origine, d'acquérir un libre-arbitre pour décider de ce qui est bien pour elles et sortir des rapports de domination en ce compris la domination des femmes sur d'autres femmes. Pour cela, il est impératif de sortir des logiques de réification des identités, de la sacralisation d'une laïcité et d'une égalité formelle en perte de vitesse et en décalage total avec la réalité des femmes immigrées et leurs descendantes quotidiennement confrontées à l'expérience individuelle et collective de la discrimination et du racisme. Lorsque les croyances se muent en identités, nous dit Gauchet (1999), cela limite leur portée et les rend intraitables, car une croyance se discute alors qu'une identité ne requiert que le respect.



Institut des Cultures d'Islam de Paris





Bibliographie

Bourdieu P. (2004), Un problème peut en cacher un autre in Balibar et al., *Le foulard islamique en questions*, Paris, Editions Amsterdam, 45-46.

Cherradi L. (2004), *L'associatif et les femmes immigrées marocaines. Vers un bilan de 40 ans d'actions*, Rapport final, Communauté française, Février.

COLFEN (2001), *Femmes en migration*, Bruxelles, Agir Féministes.

COLFEN (2006), *Vivre clandestines*, Bruxelles, Agir Féministes.

Collins P. (1999), *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics Empowerment*, London, Harper Collins.

Cotter D. A., J. M. Hermsen, Vanneman R. (1999), Systems of Gender, Race and Class inequality : Multilevel analyses, *Social Forces*, December, 78(2) : 433-460.

Crenshaw K.W. (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur » in *Cahiers du Genre* n° 39, Féminisme(s). Penser la pluralité, Paris, l'Harmattan, 51-82.

Delphy C. (2001), *L'ennemi principal. Penser le genre*, Paris, Ed. Syllepse.

Delphy C. (2006), « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme » in *Nouvelles Questions Féministes*, vol 25, 1, 59-83.

Dorlin E. (2005), « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études de genre », in *Cahiers du Genre* n° 39, Féminisme(s). Penser la pluralité, Paris, l'Harmattan, 83-105.

Gauchet M. (1998), « Sécularisation, laïcité : sur la singularité du parcours français », in « Laïcité : faire et à faire », les Idées en mouvement n858, Ligue de l'enseignement, Paris.

Goldberg-Salinas A. (1996), « Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France », *Migrants Formation*, 105, juin 1996, 31-44.

Griffin G. (1999), « Race, Ethnicity, Migration and Gender : A position paper », Gabriele.pdf» www.skk.uit.no/WW99/papers/Griffin_Gabriele.pdf

Guénif-Souilamas N. (2006), La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux in Guénif-Souilamas N. (Dir.) *La république mise à nu par son immigration*, Paris, Editions la Fabrique, 109-132.

Lebrun A-S. (2007), *Apprendre l'Arabe dans un centre d'éducation permanente, véritable outil d'émancipation ou simple loisir ?*, mémoire de sociologie, ULB.

Lestaeghe R. (1997) (Ed.), *Diversiteit in sociale verandering. Turkse en Marokkaanse vrouwen in België*, Brussels, VUB University press.

Lestaeghe R. (2000) (Ed.), *Communities and Generations. Turkish and Moroccan populations in Belgium*, Brussels, VUB University press.

Quali N., (1995) Les télévisions francophones et l'image des femmes immigrées, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXIV, 971-980, CNRS Éditions.

Quali N. (2001) Femmes immigrées : les oubliées des politiques d'emploi et d'égalité des chances», E. Vogel-Polsky, M-N

Beauchesne (coord.), *Les politiques sociales ont-elles un sexe?*, Bruxelles, Labor, 47-59.



Calligraphie du nom de Dieu Manuscrit 19ième s. BNF.

RELIGION, VIOLENCE ET DÉMOCRATIE.

Bernard VAN MEENEN
Aumônier du MOC de Bruxelles

On ne manque pas de le souligner, ni même de le claironner : la religion et la violence entretiennent des liaisons dangereuses. Sur le constat, l'accord se fera aisément, quitte à ajouter qu'en la matière, il n'y a décidément rien de neuf sous le soleil. Mais au-delà du constat, s'il s'agit de préciser ce qu'on désigne ou ce qu'on comprend par « religion », l'accord se fera plus rare. Schématiquement, trois positions sont en présence :

- Les uns pointent l'instrumentalisation qui, entre politique et religion, peut fonctionner dans les deux sens et l'on voit qu'on en parle aussi bien à charge qu'à décharge, tantôt du politique, tantôt du religieux.
- D'un autre côté, on insiste sur l'écart entre des idéaux religieux — amour, justice, paix, fraternité — et les réalités qui les démentent, la religion « réelle » étant le fait d'être humains faibles et ballottés au gré de leurs passions, sur un chemin encore long vers la cohérence entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font.
- Enfin, certains estiment qu'il existe entre la religion et la violence, sinon un lien essentiel, du moins un risque permanent, qui est dû à un certain rapport religieux avec la vérité : si celle-ci est connue et possédée par les uns, il faudra alors qu'elle s'impose à tous les autres.

Ces trois positions ne sont évidemment pas exclusives l'une de l'autre, et chacune connaît ses défenseurs et ses opposants. Au carrefour entre les arguments, les indications les plus fréquentes concernent les « dangers » pour la démocratie et la « défense » qu'elle exige.

Étranges monothéismes ?

Parmi les trois positions mentionnées, il se fait que la dernière, tantôt défendue, tantôt combattue, apparaît régulièrement dans les débats impliquant les monothéismes. Et en effet, le judaïsme, le christianisme et l'islam se retrouvent souvent sur le banc des prévenus, quand s'affrontent les réquisitoires et les plaidoiries consacrés aux rapports entre religion et violence. Il n'est pas question d'évacuer la question ainsi soulevée.

Les conceptions monothéistes de la vérité ne sont-elles pas inévitablement entraînées sur une pente d'intolérance et d'enchaînements successifs vers la violence, puisque la vérité tient à « Un » qu'on suppose être le « Même » pour tous, et que l'attachement à ce « seul » Dieu peut prendre l'allure d'une passion et d'un zèle ne laissant guère de place à la différence, et encore moins à la contradiction ? Et dire qu'il y a trois monothéismes !

Si au moins il n'y en avait qu'un seul, on éviterait cette espèce de contradiction très irritante pour la logique monothéiste !... En effet, pourquoi plus d'une religion, s'il s'agit d'un seul et même Dieu ? Affirmer qu'il ne s'agit au fond que de trois « formes » différentes, ou de trois « variantes » dans l'adhésion au même Dieu, chacune d'entre elles ayant sa légitime conception des deux autres, voilà qui ne satisfera pas les monothéistes les plus convaincus. La longue histoire des violences que se sont infligées entre elles les trois religions de révélation du Dieu unique, témoigne précisément qu'en bien des cas, il n'y a pas de rival plus identifiable pour un monothéiste, qu'un autre monothéiste.

Compte tenu de cela, il paraît justifié de rappeler ici que le rapport entre religion et violence commence *dans la religion elle-même*, et que cela représente actuellement un enjeu non négligeable pour les démocraties. Considérer la violence comme seulement « accidentelle » dans la religion, peut-être est-ce un effort pour distinguer raisonnablement les choses. Effort louable, sans doute, au service d'une conception « vertueuse » de la religion. Mais face à des effets religieux violents, on risque alors de sous-estimer le fait que des croyants ne regardent pas leur religion comme « du dehors ». Et c'est pourquoi, appeler ces croyants à l'évaluation raisonnable de leur parole et de leur action religieuse, vues d'un point de vue extérieur, cela restera fort probablement à l'état de vœu pieux. Car l'échelle d'évaluation de la violence n'est pas la même à l'intérieur ou à l'extérieur du champ religieux, ce qui représente une difficulté considérable et rebelle à la compréhension dans un contexte démocratique.

On peut en donner deux exemples. Le premier concerne la discrimination entre hommes et femmes, une forme de violence battue en brèche en contexte démocratique. On sait que, suivant la doctrine de l'Église catholique, seuls des hommes sont ordonnés prêtres et évêques. Or pour l'Église, cette disposition ne peut être assimilée ni de près ni de loin à une quelconque discrimination injuste envers les femmes. Ne pas voir que ce n'est pas une discrimination, c'est ne pas comprendre le catholicisme « de l'intérieur », comme le déclarent régulièrement les défenseurs de la doctrine officielle. Autrement dit, le marqueur « discrimination » ne franchit pas la frontière de l'institution catholique, quoi qu'il en soit des déclarations non moins officielles de cette même Église sur le refus de toute discrimination entre les êtres humains, y compris de celles qui sont basées sur le sexe.





Le deuxième exemple est plus inattendu. Le 23 novembre 2010, le quotidien La Croix contenait un article portant le titre suivant : « Interdire la polygamie, est-ce opprimer une religion ? ». Cela concernait une affaire portée devant la Cour suprême d'une province du Canada, au sujet de deux hommes appartenant à une dissidence mormone, qui avaient revendiqué leur polygamie comme compatible avec la liberté religieuse garantie par la Constitution. L'affaire n'aurait sans doute pas attiré l'attention, si elle n'avait fait entrevoir de possibles répercussions du côté des musulmans au Canada. Il serait bien sûr paradoxal qu'une pratique matrimoniale d'inspiration religieuse, jugée inacceptable et condamnable dans une démocratie moderne, puisse trouver une légitimité sociale par le recours à la notion démocratique de liberté religieuse, quelle que soit la religion. Certes, en décembre 2011, le juge canadien a confirmé l'interdiction de la polygamie. Mais quant à ce qui est susceptible de faire violence au principe de la liberté religieuse et à son application, la question est bel et bien posée ... aux religions elles-mêmes, tout comme à la démocratie. Celle-ci ne saurait donc faire preuve de distraction en matière d'usage de la « liberté religieuse » ...

La liberté, mesure de la religion en démocratie

Le rapport qu'entretiennent les religions, en particulier le monothéisme, avec le principe de la liberté religieuse constitue en effet un révélateur essentiel. Sans l'ombre d'un doute, le principe figure parmi les Droits Humains, assorti des conditions d'exercice compatibles avec l'ordre public. On sait que cela ne suffit pas, loin de là, pour y gagner partout tous les croyants de toutes les traditions religieuses, mais l'on peut penser aussi qu'il est préférable que les Droits Humains ne se « diluent » pas dans une sorte de vulgate éthico-spirituelle à vocation supposée universelle. Car cela comporterait le risque d'estomper la spécificité des formes religieuses de la violence, ou des formes violentes de la religion, au nom de textes, de traditions, de doctrines ou de préceptes qui, de toute manière, se considèrent eux-mêmes sans nécessité de « conversion » aux Droits Humains.

Voilà pourquoi le principe de la liberté religieuse est tellement important pour apprécier le moment et la manière dont les religions entament leurs dérives violentes. Il y a lieu de ne pas l'oublier : les religions se sont haïes entre elles, avant de s'opposer violemment à la démocratie. Cela signifie que, depuis longtemps, les religions se sont mutuellement refusé la liberté, et qu'elles ont aussi porté leur soupçon ou leur hostilité envers la liberté que leur annonçaient la démocratie et son pluralisme. Or par essence, le principe de la liberté religieuse implique qu'en matière de convictions ou d'adhésion, on *laisse être* quiconque, qu'il ait ou non une religion, qu'il y arrive, en parte ou y revienne, moyennant le respect de l'ordre public dont l'État est le garant. Cela revient à la maximisation du

choix individuel en matière religieuse — de ce point de vue, une profession de foi religieuse est donc une « profession libérale » —, *et cela entre nécessairement en tension, sinon en conflit, avec le « vouloir être social » inhérent à la compréhension qu'une religion a d'elle-même et de son influence dans la société et la culture.*

Or dans une société comme la nôtre, si l'on prête attention aux effets violents liés à une cause religieuse, on constatera que cela touche toujours à la visibilité, à la signification et à l'empreinte sociales de la religion¹. Il en découle une conséquence, pour le moins interpellante actuellement : là où la religion n'est pas privée de liberté d'expression, pas plus qu'elle n'est autorisée à s'imposer, elle pose problème socialement en tant que religion dans une démocratie. De grands penseurs de ce problème, comme Grotius, Spinoza ou Kant savaient cela jadis, mais on semble l'avoir aujourd'hui oublié, derrière le paravent de la religion considérée comme « affaire privée ». Mais quoi de plus léger qu'un paravent ?...

Doit-on en conclure qu'entre religion et démocratie, qui sont l'une et l'autre « chose publique », il y a loin de la coupe aux lèvres ? Oui, car il n'y a pas encore de véritable dialogue entre les religions d'une part, et les modalités démocratiques d'assomption de la violence d'autre part, dans l'espace aussi exigeant de la confrontation et du débat, espace à rouvrir et à renouveler sans cesse. La démocratie a été et reste un rapport de forces, elle n'est certainement pas non-violente *en soi*. Quant aux religions, si elles s'y connaissent en confrontation, c'est beaucoup moins le cas en matière de débat. Aujourd'hui encore, leur rapport avec la démocratie reste un « laboratoire », c'est-à-dire le lieu d'un travail de recherche et d'élucidation, arrimées à la liberté sans cesse confrontée à son « autre » de toujours, à savoir l'interdit portant sur la liberté de penser. C'est sur cette liberté-là que se focalise la violence, qui la combat sans lésiner sur les moyens, même dans les enceintes démocratiques. Et c'est de cette liberté-là aussi que des croyants entendent vivre publiquement, sans négliger le combat à mener à l'intérieur même de leur propre tradition.

¹ Il suffit de mentionner les problématiques des rapports hommes/femmes, de l'alimentation, de l'homophobie et du sida, du respect des sépultures et du financement des cultes, pour constater l'implication des *trois* traditions dites « monothéistes », juive, chrétienne et musulmane, produisant des effets violents dans la démocratie. Si bien qu'*entre* religion et violence, il y a toujours au moins une question sociale, liée à des mécanismes de stigmatisation ou d'exclusion.

LA DÉGRESSIVITÉ DU CHÔMAGE : UNE HONTE POUR LES FEMMES !



vie féminine

Communiqué de Vie Féminine

Comme nous l'avons déjà dénoncé à maintes reprises, les mesures d'austérité touchent de manière plus violente les femmes car, dans notre société patriarcale, la majorité d'entre elles vivent déjà des inégalités sur le plan socioéconomique : discrimination à l'embauche, faiblesse des revenus, types de contrat (temps partiel, précaire, à durée déterminée, etc.), écarts de salaire, niveau de protection sociale (chômage, pensions, etc.) Cette situation, déjà inacceptable, va s'aggraver encore avec les mesures d'austérité décidées par notre gouvernement.

La preuve nous en est donnée aujourd'hui avec la décision de la mise en oeuvre, dès le 1er novembre, du principe de «dégressivité accrue» du chômage, un principe prévu lors de la formation du gouvernement.

L'idée de la réforme, présentée comme complexe, est en fait très simple à comprendre : plus longtemps une personne a travaillé, plus longtemps elle gardera ses allocations de chômage intactes. A l'inverse, les personnes comptant peu d'années de travail seront plus vite sanctionnées. Au total, presque la moitié des chômeurs seront touchés.

Les dégâts seront immédiats pour les différentes catégories de chômeurs, et plus violents encore pour les cohabitants, qui sont majoritairement des femmes.

Concrètement, les chefs de ménage verront une diminution de 12 %, les isolés une baisse de 17,5 %. Les cohabitants seront les plus touchés: leurs allocations diminueront de 41,5 %, à 484 euros par mois. ¹

Rappelons que les femmes sont surreprésentées dans le chômage de longue durée et dans le statut de cohabitant (une chômeuse sur deux est cohabitante contre un chômeur sur trois)² Elles vont donc passer encore plus vite aux catégories d'allocations les plus basses, notamment le forfait de 484 euros par mois pour une cohabitante.

De plus, les dernières périodes de chômage au forfait ne seront plus assimilées pour la pension sur base du dernier salaire perdu, mais seulement sur base du droit minimum. Quand on sait que 60 % des femmes touchent moins de 1000 euros de pension (contre seulement 30 % des hommes)³, on mesure l'impact d'une telle mesure dans un contexte où l'égalité des revenus entre hommes et femmes est loin d'être atteinte et où l'indépendance financière des femmes tout au long de leur vie est loin d'être garantie.

A tout cela, il faut encore ajouter les mesures d'activation et les restrictions concernant la définition d'un emploi convenable (impossibilité de refuser, dans un rayon de 60 km, des emplois qui impliquent une absence de plus de 12 heures ou des déplacements de plus de 4 heures entre le domicile et le lieu de travail).

Les femmes continuent donc à payer une lourde contribution à la crise !

Le 8 mars dernier, 18 organisations de femmes francophones et néerlandophones ainsi que deux syndicats ont demandé à rencontrer Joëlle Milquet, Ministre de l'égalité des Chances⁴, afin qu'elle réalise un audit des mesures socioéconomiques par la mise en application urgente de la loi du gendermainstreaming du 12 janvier 2007. Pour rappel, cette loi impose que chaque nouvelle mesure ou loi soit analysée selon son impact différencié sur les femmes et sur les hommes, ceci afin de limiter les discriminations.

Deux mois plus tard, les organisations de femmes attendent toujours. C'est pourquoi nous en appelons une fois encore à la Ministre fédérale de l'égalité des chances. Il est plus qu'urgent de mettre fin aux dégâts que provoquent les mesures d'austérité sur les plus précarisé-e-s d'entre nous !

¹ Source : <http://www.rtbf.be/info/belgique> (10 mai 2012).

² BABILAS Liliane, L'individualisation des droits dans l'assurance-chômage, Revue belge de Sécurité Sociale, n° 2 (2e trim. 2009), p. 371.

³ Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre, Bruxelles : Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2011, p. 70.

⁴ Communiqué de presse du 8 mars 2012: <http://www.viefeminine.be/spip.php?article2245> / Communiqué de presse diffusé le 11 mai 2012 par Vie féminine et le Vrouwen Overleg Komitee / Texte français et néerlandais disponible sur le site Internet: «<http://www.viefeminine.be>» www.viefeminine.be



Banderole réalisée par un collectif de femmes pour la manifestation des indignés du 12 mai 2012

AGENDA

Retrouvez notre agenda actualisé sur le site internet www.mocbxl.be

Jeudi 31 mai à 14h30

Animation préparation élections communales : « **Les aînés causent commune** »

Lieu : le Pavillon — Place Guido Gezelle à Ganshoren

Info : groupe local UCP de Ganshoren — tél. : 02/427 81 45

Samedi 23 juin de 10h à 12h

Information sur **les droits des travailleur/ses sans papier** dans le secteur du nettoyage (en français et en anglais).

Lieu : rue Pléтинckx 19 — 1000 Bruxelles

Infos : CSC - Ana Rodriguez - 02/557 85 36 - u05arm@acv-csc.be

Samedi 2 juin de 15h à 18h

Les Equipes Populaires vous invitent à leur ciné-club « **Violence des échanges en milieu tempéré** » de Jean-Marc Moutout - France/Belgique - 2002. Philippe est consultant en entreprise. Il prépare le rachat encore confidentiel d'une usine par un grand groupe. Sa responsabilité : sélectionner le personnel apte à travailler dans la nouvelle organisation de l'entreprise. Dès lors, Philippe doit faire face aux hommes et aux femmes dont il prépare le licenciement.

Lieu : resto club Boondael - chaussée de Boondael, 482 à 1050 Ixelles

Participation : 0,50 €

Infos : Les Equipes Populaires - Thibaud De Menten - 02/557 85 11

Jeudi 28 juin de 18h à 20h

Rencontre citoyenne à Bruxelles ville en vue des élections communales organisée avec les locales CSC, la Mutualité St Michel avec ALTEO et UCP, la Maison mosaïque de Laeken, la Chôm'hier.

Lieu : rue Pléтинckx 19 — 1000 Bruxelles

Infos : CIEP MOC Bruxelles - nathanaelle.adam@mocbxl.be - 02 557 88 39

Samedi 7 juillet de 15h à 18h

Ciné-club « **L'Assiette sale** » de Denys Piningre - France 2007. Chaque année, le département des Bouches-du-Rhône accueille 5000 ouvriers agricoles saisonniers étrangers. Les conditions de travail, de logement et les salaires sont dans de très nombreux cas indignes. Il suffit de rappeler qu'aucun droit à l'ancienneté ne leur est accordé, que leur couverture sociale s'arrête à nos frontières alors que certains traitements chimiques dans les plantations provoquent des maladies. Au passage, le film justifie l'agriculture intensive et décrit les méthodes de la grande distribution.

Lieu : resto club Boondael - chaussée de Boondael, 482 à 1050 Ixelles

Participation : 0,50 €

Infos : Les Equipes Populaires - Thibaud De Menten - 02/557 85 11

Mardi 12 juin à 18h ou Jeudi 14 juin à 14h30

Séances d'information gratuites « **Construire sa retraite** »

Lieu : Bld Anspach, 111 à 1000 Bruxelles

Infos : UCP, Mouvement social des aînés

ucp.bruxelles@mc.be

02/501 58 13 entre 9h et 12h.

Mardi 19 juin à 19h (accueil à 18h30)

Rencontre citoyenne à Ixelles en vue des élections communales organisée avec les locales CSC, Equipes Populaires, l'Espace Couleur Femmes, ALTEO, UCP, Mutualité Saint Michel

Lieu : rue Malibran, 49 à 1050 Ixelles

Infos : CIEP MOC Bruxelles - myriam.djegham@mocbxl.be - 02 557 88 38

Jeudi 21 juin à 14h30

Animation préparation élections communales : « **Les aînés causent commune** »

Lieu : Av. Notre Dame de Lourdes, 30b à Jette

Info : ucp.bruxelles@mc.be - 02/501 58 13 entre 9h et 12h

Le restaurant social la «K-Fête» vous offre la possibilité de vous restaurer ou de commander via notre service traiteur (soupes, sandwiches, assiettes froides, buffet...). Mise à disposition de la salle (pour 60 personnes) à prix démocratique.

Infos : Fatima Oukhelle au 02/241 32 30

Lieu : Rue Fransman, 131 à 1020 Bruxelles

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez
8 euros sur le compte
799-5501554-07
avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditrice responsable:
Myriam Djegham
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression: CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design: Pixel & Co



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission
Communauté Française de la Région de Bruxelles Capitale

